

RESTAURANTS D'ENTREPRISE

DU CASI, <u>OÙ EN SOMMES-NOUS</u> ?

Comme vous le savez, les 4 restaurants d'entreprise gérés par le CASI sont fermés depuis le 12 janvier 2021.

Cette situation provisoire est amenée à durer encore un peu.

En effet, alors que la situation aurait pu être réglée par la SNCF dès le début de cette année, l'entreprise n'a pas souhaité aider notre CASI comme elle l'a fait pour la restauration à Saint-Denis.

Cela pose la question de l'égalité de traitement entre les cheminots !

Après 2 mois et demi sans interlocuteur côté SNCF, le contact a été renoué récemment, et l'entreprise soumet une possible aide financière au lancement d'un audit sur la restauration pour le périmètre du CASI.

Cela repousse d'autant la réouverture de nos restaurants.

Car à ce jour, rien n'a réellement été engagé, et cela pourrait prendre plusieurs mois!

Cette décision a retardé les possibilités aux cheminots de se restaurer.

QUELLES SOLUTIONS ALTERNATIVES?

Ces conventionnements seront accessibles à tous les cheminots ACTIFS <u>et</u> RETRAITÉS de la région.

L'équipe dirigeante du CASI a parallèlement travaillé sur des conventionnements avec des restaurants sur Clermont-Ferrand, Nevers et Montluçon. Conventionnement sans participation.

Il sera donc possible aux cheminots de se restaurer :

À Clermont-Ferrand, au Restaurant inter-administratif Pélissier situé au 2 rue Pélissier,
Cité Administrative, 63100 Clermont-Ferrand.

2 créneaux horaires disponibles : arrivée entre 11h15-11h45 et entre 13h00-13h30 et ce, à compter du Jeudi 1er avril.

Le protocole sanitaire renforcé dans la restauration collective depuis le 24 mars 2021 contraint encore un peu plus les convives avec une jauge de 8 m². Pour le 1er passage, il est impératif de commander son badge par mail à l'adresse suivante : agrip2@wanadoo.fr

🖺 Le cheminot devra toujours être muni de son pass carmillon.

1/2

De plus, un Food Truck, le « BigMama », sera garé deux midis par semaine sur le parking du restaurant d'entreprise de Clermont-Ferrand, les mardis et jeudis de 11h30 à 14h00 à compter du Mardi 27 avril. La carte du Food Truck est disponible sur leur site www.labigmama.fr

Également disponible un 2ème Food Truck, « Les Auverbreizh », un lundi sur deux de 11h30 à 14h00 à compter du Lundi 12 avril. Présence également Les jeudis 8 et 15 avril.

Carte du Food Truck est disponible sur leur page facebook https://m.facebook.com/les.auverbreizh/

Pour Varennes-Vauzelles et Nevers, les cheminots pourront être recus au Restaurant Inter-Administratif AGORA situé rue Charles Roy 58000 Nevers.

Les horaires préférentiels de réception des cheminots sont de 11h30 à 12h00 et à partir de 12h50 jusqu'à 13h30 à compter du Lundi 29 mars 2021.

Pour le premier passage, la demande de badge doit se faire obligatoirement via le formulaire dûment rempli auprès du secrétariat de l'association par courrier électronique aux adresses suivantes : ria.agora@orange.fr et restauration.ria.agora@orange.fr

De plus, un Food Truck, « le Rajasthan », pourrait se garer les mardis de 11h30 à 14h00, dans un 1er temps, au parking ouest du TIN de Varennes-Vauzelles à compter du Mardi 13 avril. Attention, cette possibilité est soumise à l'accord et à la faisabilité côté TIN. Nous ne pouvons pas avoir d'autorisation pour les trottoirs à l'extérieur du TIN. Possibilité d'étendre au jeudi sa présence s'il y a suffisamment de demandes.

Carte du Food Truck disponible site Facebook: sur leur page https://www.facebook.com/Rajasthan-Food-Truck

 A Montluçon, les cheminots pourront être reçus au Restaurant d'entreprise et de collectivité DUNLOP situé impasse de Pasquis 03100 Montluçon.

Le service s'effectuera de 11h30 à 13h30 à compter du Lundi 29 mars 2021.



Le cheminot devra toujours être muni de son pass carmillon.

Ces mesures sont <u>transitoires</u> et l'équipe dirigeante du CASI fait tout pour que la SNCF accélère le processus et permette aux cheminots de se restaurer dans de bonnes conditions.

Force est de constater que la direction règle beaucoup plus vite la situation des restaurants des sièges parisiens que ceux des Auvergnats et des Nivernais.

Nous reviendrons vers vous pour un point d'étape plus complet de la situation.